



HAL
open science

L'année de naissance de Montaigne

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. L'année de naissance de Montaigne. *Montaigne studies: an interdisciplinary forum*, 2020, 32, pp.223-224. 10.15122/isbn.978-2-406-10400-1.p.0223 . halshs-04530833

HAL Id: halshs-04530833

<https://shs.hal.science/halshs-04530833>

Submitted on 3 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'année de naissance de Montaigne

Alain Legros

Le trente-neuvième et dernier article de l'*Édict et ordonnance du Roy, pour le bien et règlement de la Justice et Police de son Royaume* signé par le jeune roi Charles IX à Roussillon le 9 août 1564, précise que dorénavant « l'année commence le premier jour de janvier et ainsi se doit compter en tous actes et écritures ». C'en était donc fini, du moins en principe, de l'ancien style ou « style de Pâques » (ou encore « style de France », *mos gallicanus*), qui faisait commencer l'année à Pâques, fête mobile, et plaçait donc le mois de février (celui de la naissance de Montaigne) parmi les derniers mois de l'année précédente, non parmi ceux de l'année nouvelle comme l'imposerait dorénavant, pour tous écrits judiciaires et administratifs, mais aussi pour toute « écriture privée » (comme stipulé dans l'édit), le nouveau style ou « style de la Circoncision », accordé à celui de Rome (*mos latinus, usus Romanus*). Il faudrait cependant attendre trois ou quatre ans pour que la nouvelle façon de compter fût appliquée dans tout le royaume.

Montaigne avait alors passé la trentaine. Né jusqu'alors en 1532, il lui fallait avancer d'une unité ce millésime pour se conformer à l'édit. Il serait désormais né en 1533 ! Ce changement n'alla pas sans perturbation, pour lui comme sans doute pour tous ceux de sa génération et des générations précédentes. C'est en tout cas ce que suggèrent les différentes variantes de la phrase où il mentionne sa date de naissance, au chapitre « Que philosopher c'est apprendre à mourir », selon que l'on consulte telle ou telle édition des *Essais*. Voici ce qu'on lit dans celle de 1580 : « Je nasquis le dernier jour de febvrier. 1533. » (I, 20, p. 99). Mais celles de 1582 et de 1587 vont rétablir l'ancien millésime : « Je nasquis le dernier jour de Fevrier. 1532. » (1582 : I, 20, p. 60) ; « Je nasquis le dernier jour de Fevrier « mil cinq cens trente deux » (1587, selon l'édition de Dezeimeris et Barckhausen, Bordeaux, 1870, p. 55, note 1). En 1588, le nouveau style fait retour, avec, en prime, la double addition d'une précision horaire et d'une explication, que l'édition Villey-Saulnier mentionne à tort toutes les deux comme étant d'origine (marque [A]) : « Je nasquis entre onze heures et midi le dernier jour de Fevrier, mil cinq cens trente trois : comme nous contons à cette heure, commençant en Janvier » (I, 20, f° 28v). Sur l'exemplaire corrigé et annoté de 1588 appelé « Exemplaire de Bordeaux », Montaigne a amendé la phrase en insérant de sa main « l'an » comme complément de « commençant ». L'édition posthume de 1595 est conforme à cette ultime leçon : « Je nasquis entre onze heures et midi le dernier jour de Fevrier, mil cinq cens trente trois : comme nous contons à cette heure, commençant l'an en Janvier » (I, 19, p. 37).

Un examen attentif de son éphéméride à usage privé et familial (l'*Ephemeris historica* de Michael Beuther, Paris, 1551) permet de voir comment Montaigne a modifié de même, p. 61, la note du 28 février, jour anniversaire de sa naissance, où il avait d'abord écrit en latin : « Hoc [d]ie circiter horam undecimam ante m[e]ridiem natus est petro Eiquemio M[on]tano et Antonina Lopessia nobilibus par[en]tibus Michael Eiquemius Montanus in confiniis Burdigalensiũ et Petragor[en]-sium in domo paterna. Montano. an[no] a Christo nato /15[3]2/ » (*i.e.* « En ce jour, vers onze heures du matin, naquit de Pierre Eyquem de Montaigne et Antoinette de Louppes, ses parents nobles, Michel Eyquem de Montaigne, aux confins du Bordelais et du Périgord, dans la maison de ses ancêtres, à Montaigne, en 1532 depuis la naissance du Christ »). Ce n'est que plus tard, après 1564, qu'il a substitué « 1533 » à « 1532 », pour s'accorder au nouveau style, en repassant chacun des chiffres du millésime à

la plume dans une encre plus sombre, puis en ajoutant « latina computat[ione] » (*i.e.* « selon le calendrier latin »), mais sans toucher aux deux barres obliques encadrant le millésime. Une analyse des encres de cette page *in situ* est en cours, en collaboration avec l'IRAMAT d'Orléans. Elle permettra de dire si c'est la même encre qui a servi à biffer de deux traits horizontaux les mots « Eiquemius » et « Eiquemio », patronyme roturier de Montaigne et de son père mentionné un peu plus haut.

Lors d'une récente restauration du Beuther de Montaigne effectuée par l'atelier Coralie Barbe (Paris), à la requête de la Bibliothèque de Bordeaux Mériadeck où il est conservé sous la cote Ms.1922, la restauratrice a pu, à ma demande, déplier une petite zone qui, jusqu'alors repliée contre le verso en bas de page, contenait les vestiges des boucles inférieures de deux 3 que j'avais remarqués en novembre 2014. Le cliché ci-dessous, qu'elle m'a aimablement communiqué en mai 2019, permet, en dépit de la détérioration du papier, de voir avec netteté ces deux détails que Jean Marchand (*Le livre de raison de Michel de Montaigne*, Paris, 1948) n'avait pu observer, faute d'avoir déplié le petit coin de papier rabattu sur le verso de la page.

Montaigne, a-t-on pu dire, était « fâché avec les chiffres ». Non sans raison, peut-être !